

Règlement du tennis









Sommaire

1	Disp	Dispositions générales4		
	1.1	Droit	de participation	Z
	1.2	Sporti	ifs avec un handicap sensoriel	5
	1.3	Restri	ctions	5
2	Disc	ciplines	5	6
3	Règ	les de	compétition	6
	3.1 Equipement			
	3.2	Dérou	ılement de la compétition	6
		3.2.1	Forfait	7
		3.2.2	Comportement du coach	7
	3.3	Règle	s de jeu	8
		3.3.1	Décompte des points	8
		3.3.2	Tie-Break	8
		3.3.3	Super-Tie-Break	8
		3.3.4	Formes de jeu	8
		3.3.5	Limite de temps	g
		3.3.6	Classement en cas d'égalité	10
	3.4	Catég	ories de jeu	10
		3.4.1	Simple	10
		3.4.2	Double	10
		3.4.3	Double Unified	10
		3.4.4	Double Mixte	10
	3.5	Low A	sbility Level (LAL)	
4			ent	
5	Divisioning			
	5.1		ophie	
	5.2 Critères de répartition			
	5.3 Maximum Effort Rule – Amélioration maximale des performances			12
	5.4 Responsabilité du coach			
6	5 Unified Sport			
7	Règlement et application			





8	Annexe	14
	8.1 Skills pour les débutants	14
	8.2 RATING -Formulaire/Inscription	16





1 Dispositions générales

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental.¹ La vision de Special Olympics Switzerland (SOSWI) est la valorisation, l'acceptation et l'égalité des personnes en situation de handicap mental.

Special Olympics s'efforce de proposer aux sportifs présentant différents niveaux de performances des sports appropriés et adaptés à leurs capacités.

La philosophie sportive de Special Olympics se fonde sur deux principes centraux qui le distinguent fondamentalement des autres organisations sportives :

- Advancement un développement progressif adapté aux capacités individuelles lors de l'entraînement et de la compétition.²
- Divisioning la répartition des sportifs dans des groupes homogènes de capacités.³

Le fondement de la philosophie sportive de Special Olympics est l'«Article 1» de Special Olympics International (SOI). Les documents complémentaires se trouvent sur <u>Sports (specialolympics.org)</u>

Au même endroit, se trouvent aussi d'autres documents tels que les «Sport Rules» et les «Coaching Guides».

Le règlement du tennis se fonde sur les règles officielles de la Fédération internationale de tennis (ITF), consultables sur https://www.itftennis.com.

Le règlement du tennis de SOSWI est basé sur les «Special Olympics Sports Rules for Tennis» de SOI: Celui-ci se trouve sur le site d'internet de SOI (voir ci-dessus).

En cas de divergences ou de conflits d'objectifs par rapport aux règles de l'ITF, les règlements de SOSWI et de SOI prévalent.

Ce dernier est valable pour l'ensemble des compétitions de tennis de SOSWI. Lors des compétitions et des manifestations internationales, les règles appliquées sont celles du pays organisateur, respectivement celles de SOI.

A des fins de simplification et de compréhension, le règlement est rédigé au masculin. Ainsi, quand il est question de sportifs, les sportives sont aussi concernées.

1.1 Droit de participation

Sont autorisés à participer aux compétitions de Special Olympics :

- Les personnes en situation de handicap mental, soit les personnes présentant une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie du comportement.
- Toutes personnes à partir de 8 ans.

³ Voir chapitre 5

¹ Il s'agit de personnes en situation de handicap mental, présentant une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie du comportement.

² Voir chapitre 4

⁴ Special Olympics Switzerland – règlement du tennis





Mais en principe les compétitions de SOSWI sont ouvertes à tous les sportifs. Ceci signifie que la participation ne présuppose aucune affiliation à une association, à un club ni aucune appartenance à une institution, à une école spécialisée ou à tout autre établissement.

D'autres dispositions s'appliquent aux sportifs présentant un handicap sensoriel (voir point 1.2).

1.2 Sportifs avec un handicap sensoriel

Les sportifs présentant un handicap sensoriel peuvent participer aux manifestations de Special Olympics. Lors de compétitions, si ces personnes ont besoin de soutien sous la forme d'un accompagnement par un guide ou d'une aide matérielle, elles doivent auparavant demander une autorisation à SOSWI. Délivrée par le Sports Coordinator du sport concerné, elle est valable pour toutes les compétitions. Le Sports Coordinator informe les Sports Officials de sa décision. Ces derniers véhiculent l'information lors des événements et la transmettent aux autres participants ainsi qu'aux coaches.

À tout moment l'autorisation peut être annulée par l'une des deux parties. Dans ce cas, une nouvelle évaluation de la situation doit avoir lieu.

1.3 Restrictions

Un petit pourcentage de personnes atteintes de trisomie 21 (syndrome de Down) (moins de 10%) présente une instabilité entre les vertèbres cervicales C 1 et C 2. Ce trouble, également appelé «instabilité atlanto-axiale» (AAI), peut provoquer des accidents si la colonne vertébrale cervicale est exposée à des extensions ou à des flexions extrêmes.

Les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI doivent se soumettre à un examen médical approprié, afin d'exclure le risque de compresser les vertèbres cervicales.

En 2015, SOI a publié de nouvelles règles qui définissent les conditions de participation aux événements de Special Olympics. Ainsi, les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI ne peuvent en principe pas participer aux compétitions de Special Olympics, sauf si suite au premier diagnostic médical, un neurologue effectue un deuxième examen et informe le sportif ainsi que ses parents ou son tuteur des éventuelles conséquences. Le sportif et ses parents ou son tuteur doivent confirmer leur connaissance de la situation et donner leur accord à la participation par écrit, en apposant leur signature au document.

Les sportifs qui ont déjà effectué un examen radiologique et qui ne sont pas atteints de l'AAI ne nécessitent aucun autre examen. Les sportifs atteints de trisomie 21 et qui, à partir du 01.01.2016, participent pour la première fois à une compétition de SOSWI doivent se soumettre à un examen tel que mentionné plus haut.

Des informations approfondies à ce sujet se trouvent dans l'article 1 des « Sport Rules » de Special Olympics (Addendum E - PARTICIPATION OF INDIVIDUALS WHO MIGHT HAVE SPINAL CORD COMPRESSION OR ATLANTO-AXIAL INSTABILITY).

Il n'existe aucune restriction particulière pour le tennis.





2 Disciplines

Sont énumérées, ci-après, les disciplines pouvant être proposées lors des compétitions officielles de SOSWI. La vue d'ensemble n'est ni exhaustive ni obligatoire. Les organisateurs sont libres de proposer d'autres disciplines officielles listées par SOI.

Disciplines officielles:

- 1. Simple
- 2. Double
- 3. Double mixte
- 4. Double Unified (discipline adaptée)
 5. Double mixte Unified (discipline adaptée)
 6. Test individuel de capacités (discipline adaptée)

Remarque:

En Suisse, toutes les disciplines en double ne sont pas encore proposées. Lors des National Games, SOSWI s'efforce toujours de donner aux personnes « aux compétences sportives restreintes » la possibilité de participer aux manifestations.

3 Règles de compétition

3.1 Equipement

Chaussures

- Chaussures de tennis confortables et adaptées au type de surface
- Semelles plates et profilées
- Chaussures maintenant correctement le talon

Raquette

- Raquette classique
- Pas trop lourde, la raquette doit être adaptée en cas de faiblesse musculaire du sportif (manche/cordage).

Tenue vestimentaire

• Tenue de tennis adéquate.

3.2 Déroulement de la compétition

Les compétitions se déroulent conformément aux règles de Special Olympics. Celles-ci ont été adaptées à celles de la Fédération internationale de tennis (ITF).

Selon le principe du divisioning appliqué par Special Olympics, les groupes sont constitués de 3 à 8 joueurs.

Après le divisioning, lors du coach meeting, les sportifs sont répartis dans les différents groupes, et les éventuelles adaptations du règlement sont expliquées.





Chaque match débute avec un échauffement. D'abord dans les limites du petit terrain, puis du court entier. Enfin, les joueurs peuvent effectuer des services (5 minutes).

Selon le niveau des joueurs, des balles jaunes, vertes, oranges, rouges, pourront être utilisées. Également la couleur des balles, le match pourra se jouer sur tout le terrain, ¾ du terrain ou dans les carrés de service. Ces informations sont communiquées dans le tableau provisoire envoyé avant une compétition (toujours sous réserve de modifications si la situation le nécessite).

En cas de retard de 5 minutes, le joueur n'a plus la possibilité de s'échauffer sur le court. A partir de 15 minutes de retard, l'arbitre peut disqualifier le joueur absent.

Interruption : en principe, le match ne peut pas être interrompu prématurément. En revanche, le Sport Official⁴ peut accorder une interruption de jeu de 5 minutes à un joueur nécessitant un traitement médical.

En cas de litige, le Sport Official est le seul à pouvoir prendre des décisions ou interrompre la partie.

Selon les infrastructures à disposition, le Sport Official peut effectuer des adaptations minimes des règles. Celles-ci ne doivent néanmoins pas remettre en cause la philosophie de Special Olympics.

Si le nombre de joueurs est insuffisant, un tournoi en double avec des partenaires (bénévoles) pourra être organisé. Si le nombre de sportifs est trop élevé, un tournoi en double permet à tous de jouer.

3.2.1 FORFAIT

Durant une phase de poule, en cas d'abandon avant ou lors d'un match, le match est perdu par forfait, le joueur recevra un ruban rouge. Dans la mesure du possible, le joueur qui a abandonné sera remplacé par un bénévole pour que la poule puisse continuer, mais les matchs joués contre le bénévole ne seront pas comptabilisés.

Durant une phase finale (matchs de classement), Si le joueur abandonne avant ou pendant le match, le match est perdu par forfait par le joueur et il termine au rang le plus bas pour lequel il jouait (ex: si le joueur « A » joue pour la première et deuxième place et doit abandonner pendant le match alors il finira à la 2ème place). Si le joueur abandonne avant le match, alors, dans la mesure du possible, le joueur sera remplacé par un bénévole pour que l'adversaire puisse tout de même jouer un match, mais le résultat ne comptera pas.

3.2.2 COMPORTEMENT DU COACH

Les coaches sont responsables de leurs sportifs pendant toute la durée de la manifestation, notamment en ce qui concerne :

- La partie technique (respect des horaires et du règlement),
- Le temps libre (soirée et nuit, le cas échéant).

Le comportement au cours de l'entraînement et de la compétition :

Le coaching du joueur peut se faire uniquement pendant le changement de côté et le coach ne doit en aucun cas se substituer au rôle de l'arbitre. Tout non-respect du règlement peut conduire à des

⁴ Le Sport Official est le responsable technique d'une manifestation : https://specialolympics.ch/fr/offres/formation/les-fonctions-et-les-certifications/.

⁷ Special Olympics Switzerland – règlement du tennis





sanctions, selon la gravité, de la part du Sport Official (avertissement, points de pénalités, exclusion du tournoi, interdiction de participer à une compétition...).

Le coach a la possibilité de déposer un protêt auprès du jury s'il estime qu'un sportif a été lésé en raison d'une erreur de l'organisateur.

3.3 Règles de jeu

3.3.1 DECOMPTE DES POINTS

Pour un jeu sans avantage, les points sont comptés comme suit (les points du joueur au service sont annoncés en premier):

Pas de point: zéro
1 point: 15
2 points: 30
3 points: 40
4 points: jeu

Si les deux joueurs ont obtenu 3 points, il y a « égalité ». Il faut donc jouer un point décisif. Le relanceur décide s'il préfère recevoir la balle de service dans la moitié droite ou gauche du terrain. Le joueur qui remporte le point décisif, remporte également le jeu.

Si les deux joueurs ont remporté 6 jeux, il faudra effectuer un tie-break.

3.3.2 TIE-BREAK

- Comptage des points 0, 1, 2, 3, etc.
- Le premier point est servi dans la moitié droite du terrain.
- Ensuite, chaque joueur doit servir alternativement une fois depuis la moitié gauche, une fois depuis la moitié droite.
- Après tous les 6 points joués, on change de côté. Le coaching est interdit, une courte pause boisson est autorisée.
- Le joueur qui atteint 7 points remporte le tie-break. A 6-6, un point décisif sera joué pour déterminer le vainqueur du tie-break.

3.3.3 SUPER-TIE-BREAK

Le super tie-break est joué à la place d'un set décisif.

- Comptage des points 0, 1, 2, 3, etc.
- Le premier point est servi dans la moitié droite du terrain.
- Ensuite, chaque joueur doit servir alternativement une fois depuis la moitié gauche, une fois depuis la moitié droite.
- Après tous les 6 points joués, on change de côté. Le coaching est interdit, une courte pause boisson est autorisée.

Le joueur qui atteint 10 points remporte le super-tie-break. A 9-9, un point décisif sera joué pour déterminer le vainqueur du super-tie-break.

3.3.4 FORMES DE JEU

Tous les matchs sont joués sans avantage.

8 Special Olympics Switzerland – règlement du tennis





Match à un set de 6 jeux, sans avantage

- Le joueur qui remporte 6 jeux, remporte le set et le match, à condition qu'il ait 2 jeux d'avance sur son adversaire.
- Si les deux joueurs remportent 6 jeux, il faut jouer un tie-break qui déterminera le vainqueur.

Match à 2 sets gagnants de 6 jeux, sans avantage

- Le joueur qui remporte 6 jeux remporte le set, à condition qu'il ait 2 jeux d'avance sur son adversaire.
- Si les deux joueurs remportent 6 jeux, il faut jouer un tie-break qui déterminera le vainqueur.
- En cas d'égalité à 1 set partout, le 3^{ème} set est remplacé par un super-tie-break. (Voir chapitre 3.3.3)

Match à un set court sans avantage « short set » (4 jeux)

- Le joueur qui remporte 4 jeux remporte le set et le match, à condition qu'il ait 2 jeux d'avance sur son adversaire.
- Si les deux joueurs remportent 4 jeux, il faut jouer un tie-break qui déterminera le vainqueur.

Match à 2 sets gagnants de 4 jeux « short set »

- Le joueur qui remporte 4 jeux, remporte le set, à condition qu'il ait 2 jeux d'avance sur son adversaire.
- Si les deux joueurs remportent 4 jeux, il faut jouer un tie-break qui déterminera le vainqueur du set.
- En cas d'égalité à 1 set partout, le 3^{ème} set est remplacé par un super-tie-break. (Voir chapitre 3.3.3)

3.3.5 LIMITE DE TEMPS

Toutes ces formes de jeu peuvent être jouées avec ou sans limite de temps. En cas de limite de temps nous recommandons aux arbitres d'utiliser un chronomètre et le règlement suivant s'applique :

Si le match finit avant la fin de la limite de temps (6 :4), le match est terminé.

Si le match ne s'est pas terminé avant et que nous arrivons à la limite du temps alors l'arbitre annonce le dernier point :

- A. Si le dernier point finit le jeu et qu'on obtient une égalité de jeu entre les joueurs (3:3) alors un seul point supplémentaire déterminera le gagnant (Golden Point).
- B. Si le dernier point ne termine pas le jeu et que les jeux restent à égalité (3:3 / 30:30), nous jouons alors un point supplémentaire décisif (Golden Point).
- C. Si le dernier point ne termine pas le jeu et que les jeux ne sont pas à égalité (3:2 / 0:40), le dernier jeu ne compte pas (3:2) et le joueur avec le plus de jeux remporte le match.

Si la limite de temps arrive pendant le tie-break, l'arbitre annonce le dernier point :

A. Le joueur qui mène au score dans le TB gagne le match





B. En cas d'égalité de points dans le TB un point supplémentaire décisif est joué pour déterminer le gagnant (Golden Point).

3.3.6 CLASSEMENT EN CAS D'EGALITE

Le classement final du tournoi en cas d'égalité se détermine comme suit :

- 1. Le moins de set perdu dans tous les matches
- 2. Le plus de jeux gagnés dans tous les matches
- 3. Le moins de jeux perdus dans tous les matches
- 4. Résultat de la rencontre directe

3.4 Catégories de jeu

3.4.1 SIMPLE

En simple, un athlète joue contre un autre athlète. Les couloirs du terrain ne comptent pas. Le système de décompte des points « sans avantage » est utilisé pour tous les matchs.

3.4.2 DOUBLE

En double, le jeu se déroule sur un terrain avec les couloirs. Les règles sont les mêmes qu'en simple.

3.4.3 DOUBLE UNIFIED

Chaque équipe du double est constituée d'un sportif en situation de handicap et d'un partenaire sans handicap. Les règles de jeu sont similaires à celles du double.

Lors d'un point décisif, un athlète sert sur un athlète ou le partenaire unifié sert sur le partenaire unifié.

3.4.4 DOUBLE MIXTE

Chaque équipe de double mixte est composée d'un athlète et d'une athlète. Les règles sont les mêmes que pour un double.

En cas de point décisif (40:40), une athlète sert sur une athlète ou un athlète sert sur un athlète.

3.5 Low Ability Level (LAL)

Si un sportif est inscrit dans une discipline LAL, il ne peut en principe participer à la même compétition dans aucune autre catégorie.

Les disciplines LAL sont proposées aux sportifs présentant des capacités motrices moyennement à fortement restreintes. Les sportifs aux capacités moins restreintes doivent être encouragés à s'inscrire dans d'autres disciplines (voir chapitre 4 Advancement). SOI a donc défini des performances pour les disciplines LAL, comme limite à ne pas dépasser pour pouvoir prendre part à ces épreuves.

En tennis, SOSWI propose les disciplines LAL suivantes :

- Double Unified
- Double mixte Unified
- Test individuel de capacités





4 Advancement

Les coaches proposent un sport et un entraînement adaptés aux capacités des sportifs. A ce titre, l'accent est mis sur le développement individuel. L'objectif est de favoriser autant que possible l'autonomie des sportifs.

En règle générale, les sportifs doivent d'abord participer à des compétitions locales et régionales avant de prendre part à des manifestations nationales, voire internationales. L'entraînement constitue le fondement du succès du sportif. C'est là qu'il peut démontrer qu'il possède les capacités nécessaires pour participer aux compétitions dans la catégorie choisie.

La participation à des manifestations internationales est généralement soumise à une sélection, dont la responsabilité incombe à la commission Sport de SOSWI. De manière générale, tous les sportifs peuvent participer à des compétitions internationales. Les performances individuelles ne sont pas considérées comme un facteur restrictif. La commission sport définit les directives de participation ainsi que les critères de sélection, et qui les publie sur le site Internet de SOSWI: www.specialolympics.ch.

5 Divisioning

5.1 Philosophie

C'est par son principe de Divisioning que Special Olympics se distingue de toutes les autres organisations sportives. Special Olympics garantit des compétitions équitables et passionnantes aux sportifs de tous les niveaux de performances. Il n'existe pas de qualifications ni d'éliminatoires, mais exclusivement des tours de Divisioning et des finals dans différents groupes de performances. Lors des finales les sportifs se mesurent dans des groupes de capacités homogènes et de niveau de performance équivalent. En règle générale, la composition de ces groupes de capacités – le Divisioning – s'effectue sur la base des performances réalisées lors de tours préliminaires. Si lors d'une manifestation on renonce au tour de Divisioning par manque de temps, (par exemple pour les compétitions d'une journée), le Divisioning se fonde sur les performances des athlètes communiquées par les coaches pour établir des groupes homogènes de capacités.

Un vainqueur et un classement sont établis pour chacun des groupes homogènes de capacités.

5.2 Critères de répartition

Au sein d'une discipline, la répartition des sportifs en catégorie se fait selon les critères suivants :

1. Performances

Selon les performances communiquées lors de l'inscription ou selon les résultats du tour préliminaire.

2. Sexe

Les sportifs sont normalement séparés selon leur sexe. En cas d'un nombre insuffisant de sportifs ou d'équipes inscrits, il est possible de renoncer à ce critère de catégorisation par le genre.

3. **Age**

En présence d'un nombre suffisant de sportifs et d'équipes, les catégories d'âge officielles sont utilisées : 8-11 ans/12-15 ans/16-21 ans/22-29 ans/30 ans et plus. En cas d'un nombre





insuffisant de sportifs ou d'équipes inscrits, il est possible de renoncer à ce critère de catégorisation par l'âge.

Les groupes homogènes de capacités sont composés d'au minimum 3 sportifs et de 8 sportifs au maximum. L'écart des capacités au sein d'un groupe ne doit normalement pas excéder 15%. A cet égard, le Sport Official⁵ a la possibilité d'appliquer les critères de catégorisation de manière flexible si cela permet de former des catégories plus équitables en termes de capacités. En fonction du nombre de participants et de l'organisation d'une compétition, il est possible de renoncer à certains critères pour garantir l'homogénéité des groupes, notamment aux critères 2 (sexe) et 3 (âge). Cette décision revient au Sport Official.

5.3 Maximum Effort Rule – Amélioration maximale des performances

Les sportifs sont encouragés à s'améliorer. Ainsi, une amélioration des performances entre le tour préliminaire (ou les performances communiquées lors de l'inscription) et la compétition est souhaitable.

Il est toutefois exigé des sportifs qu'ils fournissent les meilleures performances possibles dès le tour préliminaire. C'est uniquement de cette façon qu'ils pourront être « catégorisés » correctement. Si l'amélioration des performances est possible et souhaitable, elle ne doit toutefois pas dépasser les valeurs suivantes :

- Amélioration de 15% de la performance
- Amélioration de 20% de la performance dans les catégories Low Level Ability

Si l'amélioration des performances entre les finales et le tour préliminaire est supérieure cela signifie que le sportif a été faussement « catégorisé ». Si ce pourcentage d'amélioration est dépassé le sportif est disqualifié (Maximum Effort Rule).

Le sportif et son coach sont responsables de l'annonce de performances réalistes et actualisées tant lors de l'inscription que du tour préliminaire.

L'équipement, ainsi que l'utilisation de matériel auxiliaire ou de personne d'accompagnement pour les sportifs avec handicap sensoriel doit être la même soit lors du tour de divisioning, soit en finale, de manière que toute la compétition puisse être effectuée dans les mêmes conditions (voir Article 1, SOI).

5.4 Responsabilité du coach

Si, selon l'évaluation de son coach, un sportif est affecté à une catégorie inférieure à son niveau, il lui incombe de communiquer cette erreur de catégorisation au jury. Il doit le faire au moyen du «Improved Performance Form» disponible au bureau de la compétition.

En l'absence d'un tel formulaire, le coach a l'obligation de communiquer immédiatement l'erreur de catégorisation au Sport Official (le responsable de la compétition) lors de l'annonce de la répartition.

6 Unified Sport

Special Olympics propose le concept de l'«Unified Sport» dans de nombreux sports.

⁵ Le Sport Official est le responsable technique d'une manifestation: http://specialolympics.ch/fr/funktionen/.

¹² Special Olympics Switzerland – règlement du tennis





Ce concept prévoit que des sportifs sans handicap et des sportifs en situation de handicap mental forment une équipe. Idéalement, les sportifs avec et sans handicap présentent des capacités équivalentes et ont le même âge.

En Suisse, Special Olympics propose les disciplines suivantes dans le cadre de Unified Sport :

- Double Unified
- Double mixte Unified

7 Règlement et application

La rédaction de ce règlement incombe au Technical Coordinator du tennis⁶, en accord avec le Sport Director de Special Olympics Switzerland.

L'application de ce règlement lors d'une compétition relève de la responsabilité du Sport Official (responsable technique).

Si nécessaire, SOSWI adapte les règlements en fonction d'un changement de situation et réagit aux éventuels développements. Il est possible de soumettre des suggestions de modifications de ce règlement en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : sport@specialolympics.ch.

⁶ Le Technical Coordinator est le responsable d'un sport: http://specialolympics.ch/fr/funktionen/.

¹³ Special Olympics Switzerland – règlement du tennis





8 Annexe

8.1 Skills pour les débutants

1. Volée de coup droit

L'athlète est à environ un mètre du filet et l'entraîneur est placé de l'autre côté du filet, qui se tient à michemin entre le filet et la ligne de service pour lui lancer les balles. Il envoie chaque balle à l'athlète par en-dessous sur le côté de son coup droit. L'athlète a cinq tentatives pour renvoyer la balle par-dessus le filet. L'athlète marque cinq points s'il renvoie la balle dans un des 2 carrés de service.

NOMBRE DE POINTS
2. <u>Volée de revers</u>
Idem que pour la volée de coup droit, sauf que le lanceur envoie la balle sur le côté de son revers. L'athlètes a cinq tentatives.
NOMBRE DE POINTS
3. <u>Coup droit après rebond</u>
L'athlète se tient au centre du terrain, à un mètre derrière la ligne de service (T). L'entraîneur se place à mi-distance entre le filet et la ligne de service. Il lance les balles par en-dessous afin qu'elles rebondissent avant d'arriver sur le coup droit de l'athlète. Cinq tentatives sont accordées au joueur. Le comptage est le même que pour la volée.
NOMBRE DE POINTS
4. <u>Revers après rebond</u>
Idem que pour le coup droit, sauf que le lanceur envoie la balle sur le revers de l'athlète. L'athlète a cinc tentatives.
NOMBRE DE POINTS
5. <u>Service – côté droit Deuce Court</u>
L'athlète a 5 tentatives pour effectuer un service depuis la ligne de service du carré droit vers la gauche

dans le carré de service (Deuce Court).

10 points pour chaque service qui tombe dans le bon carré de service. 0 point si la balle ne rebondit pas dans le carré de service correct, ou commet une « faute de pied » (quand l'athlète marche sur la ligne de service ou passe par-dessus la ligne).

NOMBRE DE POINTS	
------------------	--

6. <u>Service – côté gauche Advantage Court</u>





Idem que pour le « service – côté droit », mais depuis la ligne de service du carré gauche du court (Advantage Court). Le service sera toujours effectué en diagonale, respectivement du côté du départ de la frappe. L'athlète a 5 tentatives.

NOMBRE DE POINTS	
7. <u>Alternance coup droit et revers avec de</u>	<u>éplacement</u>
L'entraîneur alterne ses lancers par en-dessous	t le même que pour le coup droit et le revers (5 - 6). s sur le coup droit et le revers de l'athlète. Avant l'envoie enir à son point de départ. L'athlète a 10 tentatives. 5 ce.
NOMBRE DE POINTS	
	RESULTATS
Le décompte final est déterminant pour la son	nme de tous les points obtenus lors des 7 tests.
- Nombre de points =	_
Date et signature	
Nom de l'athlète FM Age	Groupe sportif





8.2 RATING -Formulaire/Inscription

Le rating-formulaire du sportif doit être rempli par le coach et renvoyé à l'adresse suivante d'ici au délai d'inscription du tournoi:

services@specialolympics.ch ou Special Olympics Switzerland, Talgut-Zentrum 17, Case postale 113, 3063 Ittigen

Sportif/sport	live		
Nom:		Prénom:	

Veuillez cocher (X) le niveau des athlètes (catégorie A - G)

Catégorie A	Coup Droit CD	niveau
	a de la peine à frapper une balle en coup droit	2
	frappe sans constance, a de la peine à contrôler la direction de son coup droit	3
	joue le coup droit avec peu de contrôle et sans profondeur	4
	effectue quelques échanges de coup droit et améliore la profondeur	5
	effectue des échanges de coup droit, a de la difficulté si les balles sont hautes et fortes	6
	effectue des échanges de coup droit en profondeur, a de la difficulté avec les changements de rythme	7
	contrôle la profondeur, le rythme et la direction en coup droit	8
Catégorie B	Revers	niveau
	a de la peine à frapper une balle en revers	2
	frappe sans constance, a de la peine à contrôler la direction de son revers	3
	joue le revers avec peu de contrôle et sans profondeur	4
	effectue quelques échanges de revers	5
	effectue des échanges de revers, a de la difficulté si les balles sont hautes et fortes	6
	effectue des échanges de revers en profondeur, a de la difficulté avec les changements de rythme	7
	contrôle la profondeur, le rythme et la direction	8
	Déplacement	niveau





	reste sur place, ne va pas vers la balle à jouer	2
	fait seulement un à trois pas vers la balle à jouer	3
	se déplace vers la balle à jouer, mais ne couvre qu'une petite partie du terrain	4
	se déplace si bien qu'il/elle couvre presque tout le terrain	5
	bonne couverture du terrain, soutient de courts échanges	6
	très bonne couverture du terrain, réagit vite pour le renvoi des balles	8
Catégorie D	1er Service	niveau
	1er service faible	2
	beaucoup de fautes au 1er service	3
	réussit le 1er service seulement si le jeu est faible	4
	bonne vitesse de frappe pour le 1er service	6
	bonne vitesse de frappe et bon placement pour le 1er service	8
Catégorie E	2ème Service	niveau
	beaucoup de doubles fautes au 2ème service	2
	pousse le 2ème service	4
	joue le 2ème service avec contrôle	6
	joue le 2ème service avec contrôle et profondeur	7
	joue le 2ème service avec contrôle, profondeur et effet	8
Catégorie F	Return	niveau
	a le la peine à renvoyer un service	2
	réussit quelques retours de service	3
	arrive à renvoyer le 2ème service	4
	renvoie occasionnellement le 1er service, et régulièrement le 2ème service	5
	renvoie les 1er et le 2ème services	6
	joue avec agressivité les balles du 2ème service	7
	joue avec agressivité les balles du 1er et du 2ème service	8





Catégorie G	Volée	niveau	
	a de la peine à la volée, évite le filet	3	
	réussi à jouer la volée de coup droit mais pas la volée de revers	4	
	réussit à jouer la volée de coup droit et la volée de revers mais a de la peine à avancer vers le filet	5	
	avance vers le filet, joue la volée de coup droit et revers avec consistance	6	
	avance bien vers le filet, bonne couverture du terrain en volée de coup droit et de revers	7	
	joue avec agressivité la volée de coup droit et la volée de revers	8	

Catégorie	Commentaire	
A Coup droit		
B Revers		
C Déplacement		
D 1er Service		
E 2ème Service		
F Return		
G Volée		
	pour les officiels :	
	Total des points	
	Moyenne	

Coach: Date: